

<https://saint-saens.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article266>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cité scolaire Camille Saint-Saëns
ROUEN

Inscription en seconde générale

- Lycée - L'affectation, le secteur scolaire et l'orientation -



Date de mise en ligne : mardi 10 juin 2025

Copyright © Cité scolaire Camille Saint-Saëns - Tous droits réservés

PROCÉDURE OUVERTE À PARTIR DU (en attente de la date exacte) JUIN 2026 à 17h.

L'AVIS D'AFFECTATION de votre enfant au lycée Camille Saint-Saëns est OBLIGATOIRE pour procéder à son inscription.

Afin de confirmer et de valider définitivement son inscription dans l'établissement, il est **impératif** de procéder à une démarche administrative dans le strict respect des délais rappelés ci-après.

Au-delà de cette échéance, l'affectation sera automatiquement annulée.

Trois procédures sont proposées :

1/ Télé inscription (via Édu-connect) en ligne du /06 au /07, à **privilégier**, complétée par une formalité **rapide et obligatoire** en présentiel (**30/06 de 13h30 à 17h00, ou le 01/07 de 8h30 à 12h30, les 2 et 3 juillet journée**) qui permettra de finaliser l'inscription* (dépôt des photos d'identité (4) , dépôt de la fiche intendance et infirmerie, réponses aux questions, rencontre possible avec l'infirmière...) **La présence d'un adulte n'est pas nécessaire** si aucun élément particulier n'est à signaler.

2/ Télé inscription accompagnée en ligne dans l'établissement (27/06 de 17h à 18h ou 30/06 de 8h30 à 17h30) puis un éventuel entretien rapide en présentiel le 01/07 entre 8h30 et 17h30 qui permettra de finaliser l'inscription si le dossier est incomplet (dépôt des photos d'identité (4) , dépôt de la fiche intendance et infirmerie , réponses aux questions, rencontre possible avec l'infirmière...)

3/ Inscription sur dossier papier* le **30/06 de 13h30 à 17h00, ou le 01/07 de 8h30 à 12h30, les 2 et 3 juillet journée** qui permettra de finaliser l'inscription (dépôt des photos d'identité (4) , dépôt de la fiche intendance et infirmerie, réponses aux questions, rencontre possible avec l'infirmière...). Il est à noter que cette démarche sera **plus longue** et qu'elle requiert **la présence d'un représentant légal**.

** le dossier d'inscription papier sera à disposition au lycée à partir du samedi 27 juin de 8h30 à 12h.*

SIGNALÉ : L'inscription en ligne permet également d'accéder automatiquement (si vous le souhaitez) au service de **bourse**.

Pour inscrire votre enfant, nous vous demandons

- de vous munir de votre Avis d'affectation en classe de seconde au lycée Camille Saint-Saëns.
- de compléter le dossier.
- de joindre un chèque de 10€ à l'ordre de la M.D.L. (Maison des lycéens) - lycée Camille Saint-Saëns, si vous voulez en être adhérent (aide financière aux sorties et voyages, activités au profit des lycéens ...).
- de fournir 4 photos d'identité récentes, copies des bulletins de troisième, photocopie du livret de famille, jugement de divorce (le cas échéant).
- un RIB original pour tout élève même non Demi pensionnaire.
- une photocopie de la pièce d'identité ou à défaut une photocopie du livret de famille.
- attestation de domicile de moins de trois mois : électricité/gaz, contrat de location.

Inscription en seconde générale

– les fiches infirmerie et intendance ci-dessous.

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT RETENUS

[INFORMATIONS INSPECTION ACADÉMIQUE](#)